



**Commune de Paudex**  
Municipalité et Conseil communal

**PUBLICATION**

Conformément aux articles 107 et ss de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP), la Municipalité de Paudex porte à la connaissance des électrices et électeurs que, lors de sa séance du 24 septembre 2012, le Conseil communal a adopté:

**Le préavis municipal n° 04 - 2012 portant sur l'alimentation électrique du Vallon de la Paudèze. Crédit sollicité fr. 99'300.--.**

Les électeurs peuvent consulter cette décision au greffe municipal. Cette décision est susceptible de référendum dans les 20 jours qui suivent le présent affichage (art.107, al 3, LEDP).

**Le préavis municipal n° 05 - 2012 portant sur la mise en séparatif du réseau d'assainissement au quartier "A la Grangette". Crédit sollicité fr. 78'000.--.**

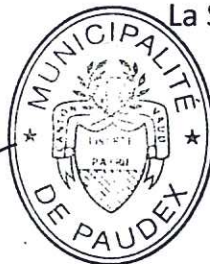
Les électeurs peuvent consulter cette décision au greffe municipal. Cette décision est susceptible de référendum dans les 20 jours qui suivent le présent affichage (art.107, al 3, LEDP).

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic

La Secrétaire municipale

  
Serge Reichen



  
Ariane Bonard

Paudex, le 25 septembre 2012